



Séance d'information aux associations d'étudiants

EPFL

Cécile Prébandier / **Domaine de la formation (DAF)**

❖ Qui sommes-nous ?

❖ Nous contacter

associations@epfl.ch - <http://associations.epfl.ch>

❖ But et déroulement de la séance

Présentations

- ✓ **DAF** (Domaine de la Formation)

- ✓ **Mediacom** (Evénements)

- ✓ **DSPS** (Domaine Sécurité, Prévention et Santé)

- ✓ **DII** (Domaine Immobilier et Infrastructures)
 - Affichage
 - Déchets à l'EPFL
 - SAVE - Outils Audiovisuels

Questions: à la fin

PRESTATIONS DU DOMAINE DE LA FORMATION (DAF)

Cours du soir destinés aux étudiants impliqués dans la vie associative

Workshop « Sponsoring »

- Mercredi 23 octobre 2019, CE1106 de 17h30 à 19h30

Comptabilité (module sur 3 soirs)




- Mardi 5.11.2018 – CE1106, 18h15 à 21h00
 - Mardi 12.11.2018 – CM1100, 18h15 à 21h00
 - Mardi 19.11.2018 – CE1106, 18h15 à 21h00
- Seules les personnes ayant suivi les 3 cours recevront une attestation.

A venir en 2020

Cours «Hygiène et alimentation»

- Un cours en février et un en avril 2020 (les dates vous seront communiquées en novembre)
- Destiné aux associations qui cuisinent et servent/vendent des produits consommables
- Va devenir obligatoire

❖ Subventions

- Respect des délais
- Rappel
 - Octroi  projets spécifiques ≠ fond de fonctionnement
 - Projets  valeur ajoutée pour la communauté EPFL
 - Forme  canevas **unique** pour la présentation de vos comptes

❖ Sponsorats

- Dossier de sponsoring et liste des entreprises contactées à envoyer au DAF et à EVENTS!

Sponsorship et contreparties: principes généraux

- Sponsorship = geste de soutien pour financer des activités non finançables autrement.
 - Recevoir un sponsorship n'implique donc pas de fournir des contreparties à hauteur du montant versé par l'entreprise.

 - Les contreparties assimilées à du recrutement ou de la promotion de marque employeur ne sont pas autorisées, sauf si conformes aux statuts et explicitement approuvées par le Centre de Carrière
 - Rappel: une prestation de recrutement tombe sous le coup de la Loi sur le Service de l'Emploi et nécessite une autorisation cantonale et/ou fédérale.

 - Les dossiers de sponsoring doivent être soumis au DAF avant que le démarchage ne commence, ou quand ils changent.
-
-

Présence des entreprises invitées par une association

- L'association doit être reconnue par l'EPFL
 - La présence de l'entreprise doit servir un but pédagogique, informationnel ou professionnel – buts commerciaux exclus
 - L'intervention de l'entreprise doit être approuvée par le CC
Critères **indicatifs**:
 - Activité non proposée par le CC
 - Si l'entreprise est un sponsor significatif de l'association: ateliers OK
 - Sinon, Table Ronde / Panel Discussion OK, mais minimum 3 entreprises participantes + un expert non employé par une entreprise (prof, chercheur, etc.)
 - Les présentations d'entreprises sont spécifiquement exclues (note: les Tech Talks sont assimilés à des présentations)
-

❖ Information à tous les étudiants

- a) Liste « news_associations@epfl.ch »
- b) Memento <http://memento.epfl.ch>
- c) Affichages sur les écrans Polynex du campus
- d) EPFL Magazine

❖ Actualités page d'accueil de notre site

Infos prestations logistiques

- ❖ Prêt de laptops pour événements associatifs
- ❖ Vignettes parking
- ❖ Locaux / Espaces de stockage
- ❖ Armoires pour stockage de matériel
- ❖ Entraide associations

Valorisation de l'expérience associative

❖ Conditions pour la mention sur votre Diploma Supplement

- Avoir occupé un poste clé au sein du comité
- Mandat d'au moins 1 an
- Délai respecté

❖ Documents à fournir

- Formulaire
- Argumentaire

❖ Vos devoirs

- Respecter la «Directive sur la reconnaissance des associations d'étudiants par l'EPFL»
- Communiquer :
 - PV de vos Assemblées Générales
 - Liste du comité + mise à jour sur votre site internet
 - **Documents comptables: Bilan, pertes et profits, rapport d'activités**
- Tout changement de statuts => **validation par notre service juridique avant votation AG puis publication sur votre site internet**
- Rédiger PV décisionnels (à garder en interne)



Merci

DAF